

## Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie

CONTACT	
<b>Pays</b>	France.
<b>Enquête</b>	Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie.
<b>Service enquêteur responsable</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction des Études et des Synthèses Économiques Département de la Conjoncture Division des Enquêtes de Conjoncture.
<b>Année de référence des données</b>	2010.
<b>Date de réalisation de ce bilan</b>	Mars 2011.

METHODOLOGIE	
<b>Population de référence</b>	Entreprises de l'industrie manufacturière et des industries extractives. Environ 228 000 unités (postes 08 à 33 de la NAF rév. 2, hors cokéfaction, construction de véhicules militaires de combat et extraction de gaz naturel et de minerais de fer.).
<b>Base de sondage</b>	Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE) dans l'industrie et dans les industries agroalimentaires : enquête annuelle, exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, réalisées par le SESSI et le SCEES.
<b>Taille de la base de sondage</b>	21 000 entreprises.
<b>Caractéristiques de la base de sondage</b>	Numéro SIREN, adresse, raison sociale, nomenclature d'activité, effectif salarié, chiffre d'affaires.
<b>Mise à jour de la base de sondage</b>	Annuelle.
<b>Méthode d'échantillonnage</b>	Sondage stratifié par secteur et taille d'entreprise. Strate exhaustive : au moins 500 salariés ou 150 millions d'euros de chiffre d'affaires. Renouvellement une fois par an ou tous les deux ans : - Nettoyage de l'échantillon : élimination des entreprises cessées, qui sont devenues hors champ, et des petites entreprises mauvaises répondantes, intégration des nouvelles grandes entreprises. - Complètement de l'échantillon : tirage aléatoire d'entreprises suivant un sondage stratifié sans remise.
<b>Taille de l'échantillon</b>	4 000 entreprises.

<b>METHODOLOGIE (suite)</b>	
<b>Taux de couverture</b>	63 % du chiffre d'affaires des entreprises industrielles des EAE 2007.
<b>Couverture sectorielle</b>	En NAF rév. 2, l'enquête couvre : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les « autres industries d'extractives » (NAF 08) à l'exception de l'extraction de la tourbe (08.92) ;</li> <li>- les services de soutien aux industries extractives (NAF 09) à l'exception de l'extraction d'hydrocarbures (09.10Z) ;</li> <li>- les industries agroalimentaire et manufacturières (NAF 10 à 33), à l'exception de l'industrie du tabac (12), de la cokéfaction (19.10Z) et de la construction de véhicules militaires de combat (30.40Z).</li> </ul>
<b>Précision</b>	Entre 1 et 3 points de solde d'opinion.
<b>Taux de réponse</b>	Par rapport au nombre d'entreprises interrogées : 77 % (moyenne annuelle 2010) Par rapport au chiffre d'affaires des entreprises interrogées : 83 % (moyenne annuelle 2010)
<b>Traitement de la non-réponse</b>	Une non-réponse à une question relative aux montants d'investissement peut être imputée à partir de la réponse de l'entreprise à la dernière des deux enquêtes précédentes, si elle est renseignée.
<b>Redressements et pondérations</b>	Le redressement par pondération se fait en deux étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pondération primaire qui permet l'agrégation des résultats au niveau de la strate à l'aide, suivant les questions, du montant d'investissement ou du chiffre d'affaires ;</li> <li>- pondération secondaire qui permet d'agréger des strates entre elles en utilisant des données issues des EAE, suivant les questions, le montant d'investissement ou le chiffre d'affaires.</li> </ul>
<b>Périodicité</b>	Trimestrielle (janvier, avril, juillet et octobre).
<b>Mode de collecte</b>	Postale ou par internet depuis juillet 2009..
<b>Période de collecte</b>	5 premières semaines du trimestre de l'enquête.
<b>Diffusion</b>	Vers le milieu du second mois du trimestre de l'enquête.
<b>Compléments d'information</b>	Les données de l'enquête ne sont pas révisées.